

Mardi 16 avril 2024

## La Ville de Marseille poursuit son engagement en faveur des centres sociaux

**Depuis trois ans, la municipalité s'engage en faveur des centres sociaux. Aujourd'hui, mardi 16 avril 2024, Ahmed Heddadi, Adjoint au Maire de Marseille en charge du lien social, de la vie associative, des centres sociaux, du bel âge et de l'animation urbaine, a signé la Convention cadre des Centres Sociaux à la Préfecture des Bouches-du-Rhône. Cette convention permet d'engager les acteurs institutionnels des Bouches-du-Rhône, pour une politique concertée en faveur de l'animation de la vie sociale.**

La Ville de Marseille poursuit son engagement en faveur des centres sociaux, acteurs sociaux associatifs essentiels permettant l'accompagnement de toutes les Marseillaises et de tous les Marseillais dès leur plus jeune âge et tout au long de leur vie, dans tous les quartiers de la ville.

La volonté de la Ville de Marseille de rétablir l'équité territoriale en assurant la continuité des services publics tout au long de l'année s'est notamment exprimée en 2023, où le Maire de Marseille, Benoît Payan, a annoncé un engagement de la municipalité de **6 millions supplémentaires** pour les centres sociaux sur l'ensemble de la période de la convention. Cette augmentation inédite s'ajoute aux 10% du budget supplémentaire de l'année 2023.

**La Ville de Marseille a également mis en place l'ouverture de 18 centres sociaux au mois d'août.** Cette ouverture estivale exceptionnelle a été impulsée en 2021, grâce à l'action de la municipalité permettant l'obtention de subventions pour les structures sociales, notamment dans les quartiers prioritaires de la ville, aux côtés de certains partenaires de la Convention Cadre des Centres Sociaux (État, Caisse d'allocations familiales et Conseil départemental des Bouches-du-Rhône).

En juillet 2023, la municipalité a également organisé la **Fête des centres sociaux** qui a rassemblé les acteurs et usagers des 65 structures sociales marseillaises lors d'un moment festif et convivial.

**La Ville de Marseille invite les collectivités et institutions partenaires à continuer leurs engagements à ses côtés en soutien des centres sociaux et à porter leurs financements à la hauteur des besoins, dans l'intérêt de toutes les Marseillaises et tous les Marseillais, notamment des plus jeunes.**

mail : [presse@marseille.fr](mailto:presse@marseille.fr)  
tél. : 04 91 14 64 63 - fax : 04 91 14 65 07 - portable : 06 32 28 93 71  
54, rue Caisserie - 13002 Marseille  
espace presse en ligne : [www.marseille.fr](http://www.marseille.fr)

